Image not found or type unknown

Maître Frédéric CHHUM listé dans le classement Décideurs 2014 des avocats en droit du travail

publié le **31/05/2014**, vu **4124 fois**, Auteur : CHHUM AVOCATS Paris Nantes Lille

Maître Frédéric CHHUM est listé « Excellent » dans la catégorie Avocats Conseils de salariés et des syndicats dans le classement 2014.

Maître Frédéric CHHUM défend notamment :

- **des intermittents du spectacle (techniciens (régisseurs, réalisateurs, monteurs, maquilleuses, etc.) et artistes du spectacle), des journalistes et/ou pigistes ;**
- **des salariés, cadres et cadres dirigeants, notamment dans les secteurs SYNTEC, de l'audiovisuel, l'industrie, le luxe et la publicité.**

Le Magazine Décideurs indique :

« ***Frédéric CHHUM défend des salariés et les cadres dirigeants au quotidien, notamment des dossiers de licenciements et de requalification de contrat de travail. Il est intervenu sur de nombreux dossiers de contentieux concernant les intermittents du spectacle dans l'univers des médias.***

Fort de son activité de défense des salariés, Frédéric CHHUM accompagne également des entreprises dans leurs problématiques de droit social. Grace à son expertise et ses interventions à l'international, il a développé une véritable compétence pour l'accompagnement en France des salariés et des cadres dirigeants étrangers. »

Frédéric CHHUM Avocat à la Cour

4, rue Bayard 75008 Paris

Tél : 01.42.89.24.48 Ligne directe: 01.42.56.03.00

e-mail : chhum@chhum-avocats.com

www.chhum-avocats.fr

http://twitter.com/#!/fchhum

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés